



DEMANDE DE SERVICE D'AMARRAGE AUX MURS D'APPROCHE

(Ce service n'inclut pas le largage aux murs d'approche)

*** À noter que le personnel de la Voie maritime placera un maximum de 4 amarres**

TEL QU'INDIQUÉ DANS LA SECTION DE LA DEMANDE DE CONGÉ PRÉALABLE

NOM DE L'AGENT/PROPRIÉTAIRE QUI A EFFECTUÉ LE CONGÉ PRÉALABLE	
ADRESSE	
SIGNATURE	
DATE D'ENTRÉE	

SERVICES D'AMARRAGE AUX MURS D'APPROCHE REQUIS POUR LE NAVIRE SUIVANT

NOM DU NAVIRE	N° DE CONGÉ PRÉALABLE
SECTION MONTRÉAL-LAC ONTARIO - EN MONTANT :	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
SECTION MONTRÉAL-LAC ONTARIO - EN DESCENDANT :	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
CANAL WELLAND - EN MONTANT :	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
CANAL WELLAND - EN DESCENDANT :	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
LES FRAIS SUIVANTS S'APPLIQUERONT :	
375,00 \$ (CANADIEN) PAR VOYAGE POUR LA SECTION MONTRÉAL-LAC ONTARIO	
375,00 \$ (CANADIEN) PAR VOYAGE POUR LA SECTION CANAL WELLAND	

DÉCLARATION DE LA T.P.S. POUR UN NON-RÉSIDENT DU CANADA

LE SOUSSIGNÉ ATTESTE QUE CETTE DÉCLARATION, POUR L'EXPÉDITION DE MARCHANDISES À DESTINATION OU EN PROVENANCE DU CANADA, EST SOUMISE PAR UN TRANSPORTEUR/AGENT REPRÉSENTANT UN TRANSPORTEUR NON-RÉSIDENT DU CANADA ET NON INSCRIT POUR FINS DE T.P.S. ET PAR CONSÉQUENT, LES PÉAGES SERONT DÉTAXÉS EN VERTU DE LA LÉGISLATION SUR LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES.

COCHER LA CASE S'IL Y A LIEU

DÉCLARATION DE LA T.V.Q. POUR UN NON-RÉSIDENT DU QUÉBEC

LE SOUSSIGNÉ ATTESTE QUE CETTE DÉCLARATION, POUR L'EXPÉDITION DE MARCHANDISES À DESTINATION OU EN PROVENANCE DU QUÉBEC, EST SOUMISE PAR UN TRANSPORTEUR/AGENT REPRÉSENTANT UN TRANSPORTEUR NON-RÉSIDENT DU QUÉBEC ET NON INSCRIT POUR FINS DE T.V.Q. ET PAR CONSÉQUENT, LES PÉAGES SERONT DÉTAXÉS EN VERTU DE LA LÉGISLATION SUR LA TAXE DE VENTE DU QUÉBEC.

COCHER LA CASE S'IL Y A LIEU

NOM DU TRANSPORTEUR NON-RÉSIDENT ET/OU NON RÉSIDANT DU QUÉBEC
ADRESSE
PAYS

FAIRE PARVENIR À :

CORPORATION DE GESTION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT – RÉGION MAISONNEUVE
PAR TÉLÉCOPIEUR : (450-672-3668) ou PAR COURRIEL (cdo@seaway.ca)